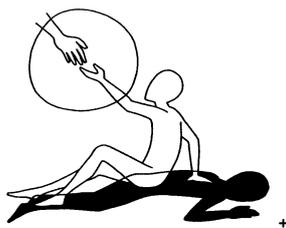


# ALERPI



Accueil, Logement Et Réinsertion de Personnes Isolées

Association : V144.F78.TI Metz d'intérêt général

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 13 juin 2019 à 18h

Invités	Présents	Pouvoirs : 24	
261 donateurs	44	Pris en compte	Non pris en compte *
		23	1

\*document incomplet

Jacques Sidobre, président d'Alerpi, ouvre la séance en remerciant les donateurs présents et fidèles dans leur soutien à Alerpi et les partenaires : Mme Comelli d'Arélia, Mme Etienne de la Fondation Abbé Pierre et Mme Starck, directrice de la DDCS et représentante du préfet, pour l'intérêt qu'ils portent à notre association. Il distribue ensuite les rapports moral et financier et recourt au diaporama pour les schémas et tableaux explicatifs.

### 1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 juin 2018

→ Il est approuvé à l'unanimité des présents.

### 2. Rapport moral

#### la part des bénévoles en deux mots

Si au cours des réunions mensuelles, les bénévoles divergent parfois dans leurs analyses des situations et le mode de réponse à donner à tel ou tel résident, ils se complètent souvent, traduisant ainsi la richesse de l'équipe tout comme son équilibre ....

Mais avant tout, ils se caractérisent par trois attitudes qui contribuent sûrement à la longévité d'Alerpi, et en font le cœur de sa mission : la tendresse dans la fermeté envers le public accueilli, le respect réciproque qui permet le dialogue et ouvre sur la confiance, élément indispensable au fonctionnement.

#### L'implication des résidents

Un lent cheminement se fait avec l'éducatrice spécialisée, pour accéder, difficilement parfois, à des ressources légales, poursuivre les soins, rétablir des liens sociaux et familiaux, et enfin aboutir, chaque fois que possible, à une formation ou un emploi et à un logement autonome ;

Parallèlement, l'implication planifiée tout au long de leur séjour dans la vie du groupe et, plus globalement d'Alerpi ancre aussi leur évolution. C'est dans ce tissu quasi familial que pourra émerger un appivoisement voire une entraide réciproques, se révéler faiblesse et besoin de soutien et /ou se conforter capacités et compétences pour leur vie future en société.

→ IL est approuvé à l'unanimité des présents.

12. Rue Maurice Barrès 57000 Metz. Tél : 09 51 40 78 22 & 06 33 11 48 71

alerpi.barres@gmail.com

### 3. Rapport d'activité

- **Travail avec les conseillers d'insertion en prison** : étude de 110 demandes d'hébergement et 33 entretiens menés.
- **Occupation des studios en 2018** : 25 personnes pour un taux d'occupation de 8.5 et un âge moyen de 42 ans.
- **Diversification de la provenance des résidents, mais** le plus souvent originaires du Grand Est.
- **Aide soutenue** en prévision du départ d'ALERPI : ressources, santé, emploi, logement, liens familiaux. A noter
  - L'accès de tous les sortants à des ressources légales (17 en CDD, Intérim et Contrat d'Insertion, CDI, 1 à L'AAH, 7 au RSA ou ASS)
  - L'accès au logement autonome, ou le retour en famille ou avec une compagne pour la moitié d'entre eux
  - La même proportion est concernée par la reprise de liens familiaux, fragiles.
  - les difficultés actuelles à stabiliser la prise en charge des soins compte tenu du manque de généralistes.

La poursuite du soutien pour 12 personnes sorties d'Alerpi en 2018 est restée également nécessaire.

→ **IL est approuvé à l'unanimité des présents.**

**4. Bilan financier 2018** ; il permet de dégager un excédent de 24000 €. Après aval du CA réuni ce même jour, ce résiduel sera provisionné pour travaux, congés payés et indemnités de fin de carrière de la salariée.

→ **IL est approuvé à l'unanimité des présents.**

**5. Rapport des vérificateurs aux comptes** : Noël Bour et Catherine Streb, proposent d'approuver les comptes et de donner quitus aux trésoriers.

→ **IL est approuvé à l'unanimité des présents.**

**6. Budget prévisionnel 2019** : Il est évalué à 151158 euros

**7. Election des vérificateurs aux comptes pour un an.**

Noël Bour et de Catherine Streb, acceptant de renouveler leur mission, ont été validés dans ce rôle à l'unanimité des présents.

**8. Etat d'avancement des travaux et des projets :**

Outre des travaux de maintenance qui contribuent à l'entretien ou à la valorisation du patrimoine, un gros chantier vient de se terminer au premier étage de St Camille avec la création d'un studio à partir de trois pièces anciennes, non fonctionnelles. Cet espace destiné à héberger une personne capable d'assurer des permanences hebdomadaires, notamment pendant les weekends de jour ou de nuit, sera proposé à un ancien résident volontaire, et pressenti en capacité de tenir ce rôle.

**Un autre projet commence à se profiler pour 2020** : la création d'un studio de « stabilisation » pour héberger des résidents en difficulté d'autonomie sociale, financière, psychologique sur une durée à déterminer sans pénaliser l'accès aux 10 autres studios pour d'autres demandeurs.

#### **9. Renouvellement du Conseil d'administration :**

Après proposition en AG, la réélection de 4/ 5 membres sortant du CA a été ratifiée à l'unanimité des présents, la cinquième ne souhaitant plus se représenter. Un poste reste donc à pourvoir.

Pour terminer, le Président nous fait part de son désir de quitter, dans deux ans, la présidence d'Alerpi, tout en restant dans l'Association, permettant ainsi de préparer au mieux sa succession.

L'ordre du jour épuisé, les échanges se sont poursuivis autour d'un pot très apprécié !

#### **Rappels :**

- L'ensemble des documents distribués en AG sont consultables sur le site : **alerpi.fr** ou à disposition sur papier à l'Association
- Les reçus fiscaux de l'année en cours seront adressés en **février 2020** par mail ou courrier.
- Pensez à nous communiquer tout changement d'adresse ou de mail.

Monique FUND, MH STECKLER